



DES NÉGOCIATIONS GELÉES, MAIS DÉJÀ MISES EN ŒUVRE AU QUOTIDIEN

Le travail de qualité s'est établi depuis longtemps au sein du cabinet du médecin de famille

Les négociations entre les prestataires et les assureurs pour un contrat sur le développement de la qualité sont suspendues, car le Conseil fédéral a changé les règles du jeu juste avant d'arriver au but. Pour la plupart des cabinets des médecins de famille et de l'enfance, cela n'a aucune importance, car le travail de qualité y revêt depuis toujours une grande importance.

Le 1er avril 2022, les associations de fournisseurs de prestations et celles des assureurs auraient dû remettre au Conseil fédéral un contrat sur le développement de la qualité. Tel l'exigent les dispositions relatives à la qualité dans les articles révisés 58 LAMal et 77 OAMal. Or, il n'en fut rien, car le Conseil fédéral a une fois de plus fait savoir peu avant la date finale qu'à son avis, tous les coûts pour le développement de la qualité sont déjà pris en compte dans les tarifs et donc indemnisés. Une fois de plus, il a chan-

gé les règles du jeu à un moment des plus inopportuns. Le Conseil fédéral torpille ainsi non seulement l'accord des partenaires contractuels sur la nécessité de prendre en compte et de rémunérer le travail qualitatif dans les tarifs. Tous étaient unanimes sur ce point. Le corps médical était prêt, le contrat et le concept pour le développement de la qualité dans le domaine ambulatoire des cabinets étaient approuvés. Mais non, le Conseil fédéral freine également les efforts qualitatifs qu'il avait tant exigés. Les négociati-

ons sont donc gelées.

L'efficacité grâce à une bonne qualité

Cela ne change bien sûr rien au travail des cabinets, car ceux-ci n'ont pas attendu des directives d'en haut pour assurer un travail de qualité. Un grand nombre de médecins de famille et de pédiatres ausculte, traite et conseille quotidiennement de nombreux patients et patientes dans leur cabinet de manière fiable, efficace et en toute

confiance. Ils traitent et règlent plus de 90 % des problèmes de santé de leurs patientes et patients sans transferts, par le biais d'examens approfondis dans leur cabinet. Une prise en charge qui représente environ 4 % des dépenses de santé globales tout en étant caractérisée par une qualité de traitement très élevée.

Initiatives qualitatives pour les patientes et patients

Les médecins de famille et de l'enfance appliquent bon nombre de mesures pour garantir et améliorer la qualité au profit des soins apportés à la patiente de leur cabinet. En plus des directives réglementaires sur la formation continue et le développement personnel ainsi que de la maintenance des appareils de diagnostic médical, d'autres initiatives qualitatives font leurs preuves dans le domaine des soins de base. Mentionnons ainsi les cercles de qualité au sein desquels les médecins discutent de thèmes importants dans la pratique concernant la qualité des diagnostics et des traitements ainsi que les cas complexes. Ils réfléchissent ensemble afin de savoir s'il est opportun de modifier le comportement adopté jusqu'à présent. De nombreux médecins de famille et de l'enfance ont implémenté depuis longtemps un système de gestion de la qualité au sein duquel les éléments tels que la gestion systématique des optimisations, des erreurs et des réclamations ou encore les directives sur la sécurité au travail et l'hygiène relèvent de l'évidence. De plus en plus de cabinets mettent également en œuvre des activités professionnelles ayant trait au développement de la qualité, comme les initiatives «Smarter medicine/choosing wisely» de la Société Suisse de Médecine Interne Générale / Médecine pédiatrique (axée sur la qualité des indications), les nouveaux indicateurs de qualité ambulatoire (axés sur une bonne qualité de traitement) et le feed-back quotidien direct des patientes et patients, pour

n'en citer que quelques-unes.

Dans le concept de développement de la qualité dans le domaine ambulatoire des cabinets mentionné au début, les règles du jeu qui auraient permis de mettre en place l'une ou l'autre de ces initiatives qualitatives éprouvées de manière systématique au sein de tous les cabinets de médecins de famille et de l'enfance étaient définies. mfe aurait fort apprécié de pouvoir les appliquer rapidement. Au profit de nos patientes et patients ainsi que des soins de base éprouvés de haute qualité.

Marc Jungi